

Adresse de la société populaire de Wassy, district de Saint-Dizier, lors de la séance du 24 vendémiaire an III (15 octobre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Wassy, district de Saint-Dizier, lors de la séance du 24 vendémiaire an III (15 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIX - Du 18 vendémiaire au 2 brumaire an III (9 au 23 octobre 1794) Paris : CNRS éditions, 1995. p. 155;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1995_num_99_1_17629_t1_0155_0000_3

Fichier pdf généré le 07/10/2019

Séance du 24 vendémiaire an III

(mercredi 15 octobre 1794)

Présidence de CAMBACÉRÈS

1

La séance s'ouvre à onze heures, et commence par la lecture des adresses à la Convention nationale.

La société populaire de Wassy, district de Saint-Dizier, félicite la Convention nationale d'avoir terrassé la tyrannie; elle promet d'être toujours ralliée à ses principes.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[*La société populaire et républicaine de Wassy, Haute-Marne, à la Convention nationale, s. d.*] (2)

Citoyens représentants,

Vous avez terrassé l'hydre qui menaçait la liberté. Nous avons applaudi à votre énergie et à votre courage; nous n'avons eu qu'un seul regret, celui de ne pas avoir été à portée de partager vos périls. Vainement des factieux s'agitent dans toutes les parties de la République, nous sommes loin de partager leurs crimes. Nous n'aimons que la justice et l'ordre et nos regards se tournent vers vous. C'est à vous seuls, citoyens représentants, qu'il appartient de régler les destinées de l'empire. Nous ne reconnoissons que vous. La société populaire de Wassy fera toujours consister sa gloire à se ranger sous les bannières de la Convention.

DEMONGEOT, *ex-président*,
BASIRER, *ex-secrétaire*,
HUMBERT, *secrétaire*.

2

La commune de Curnier, district de Nyons [Drôme], en applaudissant à l'énergie de la Convention nationale, lui exprime les mêmes sentiments.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[*La municipalité de Curnier à la Convention nationale, du 4 vendémiaire an III*] (4)

Citoyens représentants,

Dans votre séance du 1^{er} floréal vous avez déclaré qu'appuyée sur les vertus du Peuple français, la Convention fera triompher la République démocratique, et qu'elle punira ses ennemis. Vous avez rempli cette grande obligation en écrasant l'infamie conspiration de l'hypocrite Robespierre et de ses infâmes complices. La nation française vous doit son salut. Les vrais amis de la liberté et de l'égalité, dans quelle région du globe qu'ils habitent, applaudissent à votre énergie et à vos immortels travaux. Libérateurs du Peuple français! ô vous, que l'univers étonne, contemple avec admiration! vous qui lutés depuis deux ans contre la rage impuissante des despotes de l'Europe; contre toutes les conspirations des nombreux ennemis de la plus généreuse de toutes les nations! Vous, génies rares et étonnants, qui par votre courage et votre sagesse, avez si souvent sauvé la liberté de votre pays! vous que l'humanité révère comme ses sauveurs et que la méchanceté redoute comme le rocher où iront échouer tous ses complots; continuez vos sublimes travaux et votre carrière glorieuse – vingt-cinq millions d'hommes vous ont confié leurs destinées : de votre constance dépend leur bonheur. Ah! quelle immensité de félicité apercevons-nous à travers les orages de la révo-

(1) P.-V., XLVII, 174.

(2) C 322, pl. 1354, p. 10, reçue le 14 vendémiaire.

(3) P.-V., XLVII, 174.

(4) C 321, pl. 1347, p. 6.